

Monter son business plan

Objectifs de la formation

Cette offre permet de bénéficier d'un accompagnement individuel par un conseiller formateur expert pour analyser les conditions de viabilité et de réalisation d'un projet de création/reprise et de formaliser le Business Plan.

Programme

En rendez-vous individuel, un conseiller formateur expert est aux côtés du stagiaire pour l'accompagner à chaque étape du montage de son projet de création ou reprise d'entreprise. Il met à sa disposition tous les outils pour lui permettre d'étudier le projet et de sécuriser la création. Au fur et à mesure des rendez-vous, le stagiaire conduit avec lui toutes les actions nécessaires :

- Étudier le marché : définition de l'offre et du positionnement, étude de la concurrence, clientèle et prescripteurs, évaluation du chiffre d'affaires prévisionnel.
- Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication de la future entreprise.
- Valider la rentabilité et les besoins de financement : compte de résultat prévisionnel et plan de financement
- Apprendre à communiquer et convaincre : rédaction du Business Plan, structuration du Pitch commercial
- Mobiliser les financements nécessaires pour démarrer
- Mesurer les impacts du statut juridique, fiscal et social sur la vie de l'entreprise et du dirigeant(e)
- Identifier les partenariats à mobiliser autour du projet
- Connaître les formalités administratives et juridiques à effectuer pour créer
- Structurer une feuille de route des actions à mettre en œuvre jusqu'à la création

Modalités d'évaluation

- Un projet étudié dans toutes les dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet
- Un Business Plan formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie
- Une feuille de route pour aller jusqu'à la création.



Tarif

935€



**Financeurs :
entrepreneurs & CDC**

**BGE Pro :
votre plan
d'affaire en
ligne labellisé**



Public

Entrepreneurs BGE / hors BGE



Pré-requis

Entrée en formation après validation de l'existence d'un projet précis de création / reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementation applicable, diplômes nécessaires...



Durée de la formation

**11 heures
d'accompagnement**



Dates et lieux de la formation

Dates fixées en fonction des besoins
Accueil sur toutes les antennes de BGE
Auvergne ou à distance



Formateur

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

